



La tablette de mars



R EFORME DES RETRAITES : INJUSTE POUR LES FEMMES !

Les femmes perçoivent des pensions de droit direct inférieures de 40% à celles des hommes, elles sont deux fois plus nombreuses à travailler jusqu'à 67 ans (fin de la décote), et 40% d'entre elles partent en retraite avec une pension incomplète.

Malgré les nombreuses lois, **les salaires des femmes sont toujours inférieurs de 25% en moyenne à ceux des hommes en 2023.**

Pour l'UNSA, reculer l'âge de départ à 64 ans, c'est la double peine pour les femmes. Restons mobilisé afin de réduire ces injustices.



I NFLATION : L'INSUPPORTABLE COMPTEUR !

6% en janvier, 6,2% en février, l'inflation sur 1 an continue d'augmenter en France. Les 3,5% de revalorisation du point d'indice Fonction Publique en juillet 2022, sont largement absorbés par cette situation de plus en plus insupportable pour les agents publics. Un gouvernement qui exhorte les entreprises à faire plus pour leurs salariés et qui, dans le même temps, méprise les siens.

Ras-le-bol des petits chèques à droite et à gauche auxquels beaucoup n'ont pas droit et un parcours du combattant pour les obtenir.

Pour l'UNSA, seule la hausse des salaires publics, par une revalorisation du point d'indice de +10% est aujourd'hui plus qu'obligatoire. L'UNSA exige que les salaires publics soient désormais indexés sur l'inflation...

+ utile l'Unsa !

S EMAINE DE 4 JOURS : LE OUI MAIS DE L'UNSA !

Un peu partout en Europe et en France, des entreprises expérimentent la semaine de 4 jours. Un certain nombre de travailleurs et d'employeurs semblent y trouver leur compte. Pour l'UNSA, la question n'est pas si simple. En effet, les choix retenus pour mettre en place la semaine de 4 jours peuvent avoir des conséquences sur la charge de travail du fait de l'intensification de la productivité (réduction des temps calmes pour répondre à la contrainte temps, maintien de la charge de travail alors que les heures travaillées sont réduites, etc.). Au-delà du nombre de jours travaillés, c'est bien la question de l'organisation du travail qui se pose.

Pour l'UNSA, il faut donc que ces nouvelles propositions d'organisation du travail soient expérimentées et sérieusement évaluées avant toute mise en œuvre définitive.

